

Info.pl@ine

ZOOM SUR

N° 461 – 17 avril 2013 – 6 pages

ORGE D'HIVER *Régulateurs et état sanitaire*

COLZA *Surveiller charançons et méligèthes*

ACTUALITES CULTURES

BLE (stade fin tallage à 1 nœud pour les plus précoces)

✓ Régulateur : ne pas se faire surprendre par l'avancée des stades

L'avancée rapide des stades était prévisible avec la montée des températures.

Dans les situations à fort risque verse (voir [Info.pl@ine](#) de la semaine dernière), ne pas tarder pour les cycocel (BREF C, CYCOCEL C5 BASF...) autour du stade épi 1cm.

✓ Maladies

Oïdium :

Pour l'instant, il est peu présent (1 seule parcelle atteinte à Chaumes-en-Brie). Le **risque est faible**.

➤ Seuils de nuisibilité :

- Variétés sensibles: plus de 20 % des 3ème, 2ème ou 1ère feuilles atteintes à plus de 5 %.
- Autres variétés : plus de 50 % des 3ème, 2ème ou 1ère feuilles atteintes à plus 5 %.

Piétin-verse :

Seulement 3 parcelles sur 31 présentent selon le BSV des pieds touchés par le piétin, dont 2 en Seine-et-Marne (Chaumes-en-Brie et Frétoy) avec seulement 2 à 8 % de pieds touchés (seuil à 35 %).

Selon le modèle TOP, le risque est toujours moyen pour les semis de début octobre et faible pour les semis plus tardifs de fin octobre-début novembre. (Source : BSV).

➤ A partir du stade épi 1 cm et jusqu'au stade 2 nœuds, surveiller seulement les parcelles à précédent blé, les variétés sensibles et les parcelles avec régulièrement du piétin.

Rouille jaune :

Surveillez les semis du début octobre et les variétés sensibles. Selon le modèle YELLOW (source BSV), les premières pustules pourraient être visibles sur ces parcelles. Malgré tout, elle n'est pas encore observée en Seine-et-Marne.

Variétés moyennement sensibles à sensibles : Adhoc, Allez y, Altigo, Alixan, Barok, Boregar, Chevron, Courtot, Expert, Hystar, Hyxtra, Hysun, Laurier, Oregrain, Selekt, Trapez...

➤ Seuil de nuisibilité :

- Au stade épi 1cm : présence de foyers dans la parcelle.
- A partir du stade 1 nœud : dès la présence des premières pustules.

➤ **Protection fongicides** :

A part cas exceptionnel d'oïdium, piétin-verse ou rouille jaune, il est beaucoup trop tôt pour démarrer la protection fongicides.

ORGE D'HIVER (stade fin tallage à 1 nœud)

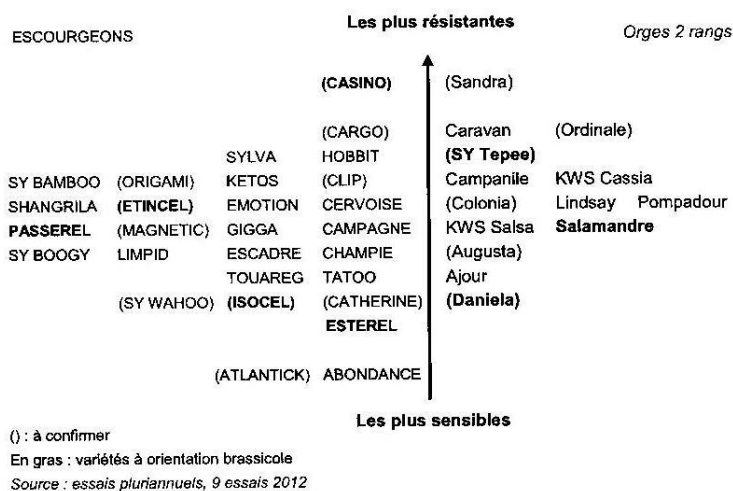
✓ Régulateurs

Les stades ont vite avancé cette semaine, la tenue de tige de l'orge étant toujours délicate, il va falloir intervenir dès que vos orges seront à 1 nœud.

⇒ La sensibilité variétale

Un classement variétal reste difficile. Les essais pluriannuels permettent tout de même de caler a priori le comportement des variétés souvent inconstant d'une année sur l'autre.

Les orges à 2 rangs sont plus sensibles aux excès d'activité de certains régulateurs, notamment en ce qui concerne la réduction de hauteur, mais aussi parfois du calibrage (MODDUS). Graphique source ARVALIS.



➤ Nos préconisations régulateurs :

Risque de verse	Programme	Coût indicatif (€/ha)	IFT
Moyen	de 1 nœud à sortie des barbes : ETHEVERSE 1 1	22	0,66
Elevé	de 1 nœud à sortie des barbes : TERPAL 2,5 1	30	1
	ou au stade 1 à 2 nœuds : TERPAL 1,5 1 puis au stade dernière feuille sortie des barbes : ETHEVERSE 0,3 1	30	0,9

Méthode alternative : Le choix d'une variété résistante, d'une densité de semis peu élevée accompagnée d'une date de semis non précoce permet de réduire les risques verse.

✓ Etat sanitaire et protection fongicide

La rhynchosporiose et l'helminthosporiose sont les deux principales maladies observées sur les feuilles les plus basses. L'oïdium et la rouille naine sont encore rares.

Avec les températures actuelles, les orges devraient avancer rapidement, ce qui réduira le risque maladie.

Quand démarrer le programme fongicides ?




➤ Bien attendre le **stade 1^{er} nœud**, voir plus tard en fonction de la pression, ce qui permettra de protéger jusqu'à dernière feuille avec des doses réduites.

➤ Il est encore trop tôt pour de nombreuses parcelles. Attendre l'évolution des symptômes la semaine prochaine.

➤ 1^{er} passage fongicides possible à 1 nœud : à base d'UNIX MAX 0,5 auquel on rajoute OPUS NEW 0,5 ou JOAO 0,2 ou BELL STAR 0,6.

Suite à une augmentation des souches d'helminthosporiose résistantes aux strobilurines, on ne réalisera qu'une seule application de cette famille et ce, au 2^{ème} traitement.

COLZA (stade D1 boutons accolés à E)

Stade D1	Stade D2	Stade E
Aujourd'hui tous les colzas sont au stade sensible: surveiller méligèthes et charançons de la tige		
		

✓ Méligèthes



Les stades de colza évoluent rapidement avec des 1ères fleurs qui commencent à apparaître dans certaines parcelles.


Pour rappel, le seuil d'intervention au stade E est de 7 à 8 méligèthes/pied sur colza vigoureux, et de 3 sur colza avec des difficultés de croissance (mauvais enracinement, terres superficielles...).



De plus, sur sols profonds avec de bonnes implantations, la capacité de compensation du colza est importante.

- Risque moyen vis-à-vis de ce ravageur.
- Réaliser des comptages sur 20 plantes consécutives (plantes hautes et basses) et faire une moyenne par pied.
- Un point sur l'efficacité des produits avec quelques nouvelles matières actives qui permettent d'alterner les modes d'actions :

	Produits commerciaux et doses conseillées / ha	Remarques
Plus efficace	NURELLE D550 / GEOTHION XL 0,4 l	Chlorpyrifos + cyperméthrine. Dangereux pour les abeilles, ne pas appliquer pendant la floraison. 1 application maxi/usage.
	PYRINEX ME 0,75 l	Chlorpyrifos seul. Dangereux pour les abeilles, ne pas appliquer pendant la floraison. 1 application maxi/campagne ou /an. Si infestation précoce.
	DASKOR 440 0,625 l	Chlorpyrifos + cyperméthrine. Dangereux pour les abeilles, ne pas appliquer pendant la floraison. 1 application maxi/an.
Moyennement efficace	MAVRİK FLO 0,2 l 	Tau-fluvalinate (pyrèthrianoïde). Mention abeille (*). Si infestation tardive. 1 application maxi /an.
	TREBON 30 EC 0,2 l	Etofenprox (pyrèthrianoïde). Dangereux pour les abeilles, ne pas appliquer pendant la floraison. Pyrèthre non estérifiée efficace sur méligèthes résistantes. 1 application maxi/an.
Moins efficace	PROTEUS 0,5 l 	Thiaclopride + deltaméthrine. Mention abeille(*). Interdit sur colza avec semences traitées CRUISER. 1 seule application sur méligèthes. Si infestation précoce.
	STEWART 62,5 g	Indoxacarbe, nouvelle famille chimique, efficace sur méligèthes résistantes aux pyrèthrianoïdes. Dangereux pour les abeilles, ne pas appliquer pendant la floraison. 1 application maxi par an (stade D1 à E).
	EXPLICIT EC 125 ml	

(*) **Mention abeille**  : emploi autorisé durant la floraison, à condition de traiter en l'absence d'abeilles.

Méthode alternative : au semis, l'utilisation d'un mélange de variété avec 5-10 % d'une variété plus précoce à floraison permet de réduire le risque méligèthes en cas d'attaque moyenne.

✓ Charançons de la tige

45 % des parcelles présentent ce ravageur avec en moyenne, 1,6 individu. Selon l'outil PROPLANT du CETIOM : les pontes de charançons de la tige sont possibles dans les jours à venir et de nouveaux vols peuvent intervenir.

Risque moyen à élevé : maintenir la vigilance temps que le vol n'est pas terminé, car les femelles peuvent être rapidement aptes à pondre. Dans ce cas, ce serait plutôt les hampes secondaires qui subiraient des dégâts.

- Si besoin d'intervenir contre méligèthes et charançon de la tige, utiliser les produits méligèthes qui semblent aussi les plus efficaces sur charançon de la tige :

NURELLE D550 /GEOTHION XL 0,4 l/ha, DASKOR 440 0,625 l/ha ou PROTEUS 0,5 l/ha.

POIS de PRINTEMPS (stade : levée à 1^{ères} feuilles)

✓ Thrips

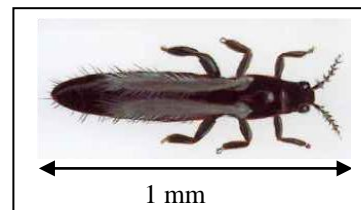
Observez vos parcelles pour relever la présence de thrips jusqu'à l'étalement des 1^{ères} feuilles.

Seuil d'intervention : 1 thrips/pied dès 80% de levée à l'étalement des 1^{ères} feuilles.

Leur nuisibilité est d'autant plus forte que la levée est lente.

➤ En cas de levée rapide, ce qui est le cas actuellement, l'impasse de traitement est possible.

➤ Produits utilisables : DUCAT à 0,3 l/ha, KARATE XPRESS/POOL à 0,125 l/ha, KARATE ZEON 0,0625 l/ha...



✓ Sitones

Des encoches sont déjà observées sur les toutes premières parcelles levées.

➤ A suivre d'ici la fin de semaine et semaine prochaine avec un temps ensoleillé et absence de vent.

Le risque est présent jusqu'au stade 5-6 feuilles.

Seuil d'intervention : 5-10 encoches sur toutes les feuilles basses.

➤ Produits utilisables : DUCAT à 0,3 l/ha, KARATE XPRESS/POOL à 0,125 l/ha, KARATE ZEON 0,0625 l/ha...

FEVEROLE de PRINTEMPS (stade : levée à 1^{ères} feuilles)

✓ Sitones

Le risque sur féverole est moins important que sur le pois et reste faible dans l'ensemble avec l'arrivée rapide des premières feuilles.

➤ Seuil d'intervention : toutes les plantes avec plusieurs encoches.

ORGE de PRINTEMPS (stade : 1 feuille à début tallage)

✓ Désherbage

Les graminées sont souvent moins présentes dans les orges de printemps mais le ray-grass et les folles avoines peuvent être fortement concurrentiels. Le FOXTAR D+ (inefficace sur folle avoine), le BAGHERA, l'ILLOXAN CE et l'AXIAL PRATIC sont les seules solutions efficaces, mais ce sont des "fop" ou un produit du même groupe, très utilisés et susceptibles de développer des résistances.

➤ Proposition de solutions anti-graminées à mi-tallage (dose en l/ha) :

Produits	1 à 3 feuilles	Début à mi-tallage	Observations	Coût indicatif	IFT
FOXTAR D+ Délai d'utilisation 31/05/2014	1,5	--	Vulpin, pâturin, agrostis, nombreuses dicots (crucifères, matricaires, véroniques, pensées) sauf gaillet et renouées	21	0,43
AXIAL PRATIC + huile	0,9	0,9 à 1,2 l	Folle-avoine, agrostis, ray-grass	30	0,75
BAGHERA + huile	1,5 à 1,75	1,25 à 1,75 l	Folle-avoine, agrostis, vulpins, ray-grass	26 à 42	0,75 à 0,9
ILLOXAN CE + huile	1	1 l	Folle-avoine, ray-grass	22	1

Un antidiocot de type BOFIX, ARIANE ou encore ALLIE complétera le désherbage des antigraminées foliaires.

Attention aux associations avec ILLOXAN CE où l'ajout d'huile est déconseillé sur orge de printemps, car il existe un risque de phytotoxicité.

➤ **Méthode alternative** : le désherbage mécanique avec houe rotative ou herse étrille est possible en prélevée ou en post-levée à partir de 2-3 feuilles. On peut s'attendre à environ 50 % d'efficacité en particulier sur graminées (sauf folle avoine) et dicotylédones (renouées). Pour en savoir plus sur cette méthode : consulter l'Info.pl@ine production intégrée n° 68 du 5 avril 2013.

MAÏS

✓ Semis

Attendre un bon ressuyage : le but est d'obtenir une terre ameublie en profondeur, pas trop tassée et relativement affinée en surface.

Pour avoir une levée rapide, la graine doit être placée au contact de l'humidité de la terre fine dans un horizon aéré mais non creux.

Mettre la graine à 3-6 cm de profond dans le frais, éviter de semer trop en surface si vous êtes exposé aux attaques d'oiseaux.

Se reporter à l'info.pl@ine n°459 pour plus détails.

Ces conseils sont basés sur les observations de début de semaine effectuées par les conseillers du pôle agronomie-environnement de la Chambre d'Agriculture 77 et celles du réseau du bulletin de sante du végétal Ile-de-France n° 8 du 16 avril 2013. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine n° 440 à n° 447 ou sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. [Http://e-phy.agriculture.gouv.fr](http://e-phy.agriculture.gouv.fr). Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés.

INFORMATIONS

LANCEMENT DU LOGICIEL ^{mes} parcelles

La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne vous propose l'outil web ^{mes} parcelles conçu par les conseillers de la Chambre au service des agriculteurs. Ce logiciel vous permet, simplement et en toute sécurité, de prévoir, enregistrer et valoriser vos pratiques agricoles afin de faciliter le pilotage de vos cultures.

Avec une saisie unique, vous pouvez enregistrer vos interventions, cartographier, réaliser votre plan de fumure prévisionnel, accéder au référentiel phytosanitaire, tester des mélanges de produits, gérer vos stocks, calculer vos indicateurs économiques et environnementaux, éditer vos documents réglementaires et préparer votre déclaration PAC.

Des démonstrations sont possibles sur demande pour découvrir cet outil internet. Voici votre contact :



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SEINE-ET-MARNE

Contact :
Aude Gérard
418 rue Aristide Briand
77350 LE-MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75 - 06 24 99 43 59
Email : mesparcelles@seine-et-marne.chambagri.fr

mes parcelles
De la sécurité
à la performance

www.mesparcelles.fr

GESTION DES DECHETS AGRICOLES

Les campagnes de collectes spécifiques de déchets agricoles 2013 vont commencer en Seine-et-Marne.

Vous trouverez ci-après les informations concernant les dates et lieux de collecte en fonction des types de déchets collectés.

		Produits Phyosanitaires Non Utilisables	Big-Bag engrais, semences et plants	Emballages vides de Produits Phyosanitaires	FAU (Films plastiques, bâches, ficelles)
Coopérative De Beton- Bazoches	Date	Nov 2013 Date à confirmer	Aux horaires d'ouverture En continu		
	Lieux		Beton-Bazoches		
Coopérative Terres Bocage Gâtinais	Date	12 et 13 juin 2013	En continu sauf Lorrez Le Bocage, Egreville du 3 au 7 juin 2013		
	Lieux	Château-Landon	Château-Landon, La Chapelle La Reine, Beaumont du Gâtinais		
Coopérative VIVESCIA	Date	Nov 2013 Date à confirmer	Les 23 et 24 avril 2013		
	Lieux		Mouy sur Seine, Maison Rouge		
Coopérative Valfrance	Date	Sur RV	15 au 19 avril 2013 17 au 21 juin 2013 18 au 22 novembre 2013		
	Lieux		Esbly, Lizy Sur Ourcq, Nangis, Rebais, Saint Mard, Vaux Le Pénil Et Verneuil L'étang, Barbery (60), Nanteuil Le Haudouin (60) (dont sacs de semence)		
Coopérative ACOLYANCE	Date	Nov 2013 Date à confirmer	22 au 26 avril 2013	22 avril au 24 mai 2013	22 au 26 avril 2013
	Lieux		Verdelot, Jouy sur Morin, Villiers St Georges et Jouy le Châtel. (dont sac de semence : 22 au 26 avril 2013)		
Coopérative 110 Bourgogne	Date	En continu le mercredi matin	27 au 31 mai 2013		22 au 26 avril 2013
	Lieux	Montereau	Vouls, Montereau, Vinneuf		Montereau
Ets Soufflet Agriculture	Date	7 novembre 2013	21 au 24 mai 2013 18 au 22 novembre 2013		
	Lieux	Courchamp	Montolivet, Egreville, Mormant, Sept Sorts, Courchamp, Mouy sur Seine (dont sac de semence pour les 4 derniers sites)	+ Nangis, Limoges Fourches, Pezarches, St Denis les Rebais, Villegruis, Herme, Chatenoy, Villenaux la Petite, Petit Fossard,	

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Anne Boutin, Chambre d'Agriculture, au 01 60 24 71 89 ou vos distributeurs habituels.



L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement
Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de
conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762,
dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**



Ile de France